



### Intervenants :

*Marianne Aeberhard*, Directrice Humanrights.ch

*Véronique Boillet*, Professeure à l'Université de Lausanne

*Damien Cottier*, Conseiller national, membre de la Délégation auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, ancien Président de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

*Raphaëla Cueni*, Présidente Institution suisse des droits humains, Professeure assistante à l'Université de St. Gall

*Yves Donzallaz*, Président du Tribunal fédéral

*Jörg Künzli*, Professeur à l'Université de Berne

*Dimitrina Lilovska*, Cheffe de division au sein du Service de l'exécution des arrêts de la CEDH, Direction générale Droits humains et Etat de droit, Conseil de l'Europe

*Stephanie Motz*, Avocate

*Adrian Scheidegger*, Agent du Gouvernement a.i., Chef suppléant de l'Unité protection internationale des droits de l'homme, Office fédéral de la justice

*Michael Schöll*, Directeur de l'Office fédéral de la justice

*Christian von Wartburg*, Avocat, ancien membre du Grand Conseil du canton de Bâle-Ville

*Claude Wild*, Ambassadeur, Représentation permanente de la Suisse au Conseil de l'Europe

*Andreas Zünd*, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

### Modération :

*Esther Girsberger*, juriste et publiciste

# 50 ans d'adhésion de la Suisse à la CEDH

Développements et défis actuels du système de la Convention

## 28 novembre 2024

Berne, Centre Paul Klee, Monument im Fruchtländ 3



Le 28 novembre 2024 marquera le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) en Suisse. Au cours de ce demi-siècle, la Convention a eu un impact considérable sur le paysage juridique suisse et, inversement, différentes affaires suisses ont contribué de manière substantielle au développement de la jurisprudence de la Cour.

A l'occasion de cet anniversaire, la Conférence portera un regard rétrospectif sur les 50 années passées, mais sera également dédiée aux développements et défis actuels du système de la Convention. Comment la Cour délimite-t-elle son rôle par rapport à celle des Etats parties ? Quels peuvent être les obstacles à l'exécution des arrêts de la Cour ? Ces questions et d'autres seront abordées par des représentants tant de la pratique que de la politique, du monde académique et des milieux concernés.

La manifestation est publique.

#### Date et lieu :

Jeudi 28 novembre 2024, Centre Paul Klee, Monument im Fruchtländ 3, 3006 Berne

#### Inscription :

Jusqu'au 10 octobre 2024, par courriel, à l'adresse : [barbara.moosmann@bj.admin.ch](mailto:barbara.moosmann@bj.admin.ch) (avec les indications suivantes : nom, adresse, numéro de téléphone et fonction/institution)

La participation est gratuite. Le nombre de participants étant limité, une inscription est toutefois nécessaire.

08:30 – 09:00	Café de bienvenue / inscriptions
09:00 – 09:10	Ouverture : <b>Michael Schöll</b>
09:10 – 09:25	Allocution Conseiller fédéral <b>Beat Jans</b>
09:25 – 09:40	Allocution <b>Marko Bošnjak</b> , Président élu de la Cour européenne des droits de l'homme
09:40 – 10:50	Une jurisprudence en évolution constante <b>Andreas Zünd</b> : Développement de standards européens et légitimité démocratique – un équilibre délicat ? <b>Yves Donzallaz</b> : La CEDH et le droit fédéral frappé d'inconventionnalité
10:50 – 11:20	Pause café
11:20 – 13:00	Exécution des arrêts: les arrêts de la Cour au défi de la politique Exposé introductif <b>Dimitrina Lilovska</b> : Eclairages sur un mécanisme sensible Exposé introductif <b>Damien Cottier</b> : Le rôle et la perception des arrêts de la Cour dans les travaux parlementaires Panel : - <b>Claude Wild</b> - <b>Raphaëla Cueni</b> - <b>Adrian Scheidegger</b>
13:00 – 14:30	Lunch
14:30 – 15:25	<b>Jörg Künzli</b> : Bilan 50 ans après l'adhésion de la Suisse à la Convention: bénéfiques, défis et perspectives
15:25 – 16:55	Procès stratégiques: la requête individuelle au bénéfice du développement du droit ? Exposé introductif <b>Véronique Boillet</b> : Potentiel et limites de la Convention pour répondre aux enjeux climatiques Exposé introductif <b>Christian von Wartburg</b> : La requête à la Cour dans le contexte des réglementations cantonales sur l'exercice de la mendicité Panel : - <b>Stephanie Motz</b> - <b>Marianne Aeberhard</b>
16:55 – 17:00	Clôture: <b>Michael Schöll</b>